

### 1. Remplacement d'un élu titulaire

Un élu titulaire CGT de la région PACA-Corse, Jean-Luc Di-Fraia est absent à cette réunion et aucun suppléant de la région n'est présent. En application de l'accord droit syndical, cette personne ne peut être remplacée, et ce malgré la contestation de la CFDT qui remet en cause la décision et fait valoir un article du code du travail. De ce fait, seulement 24 personnes pourront voter. La CFDT a fait une déclaration sur cette situation.

### 2. Validation des PV

20 avril 2023 : approuvé à l'unanimité

25 et 26 mai 2023 : approuvé à l'unanimité

6 septembre 2023 : correction d'une phrase de Mr TOUJAS proposé par la direction. Mais la phrase est gardée et le PV est approuvé à l'unanimité

Il est demandé en séance de reporter le point 2 : il faut distinguer le « mot du président » et le point sur la situation économique. Le point 4 est également reporté car aucun document n'a été transmis aux membres du CSEC.

### 3. Intervention du président par intérim M. MOREL

Le nouveau président n'est toujours pas nommé, il est passé devant les commissions de l'assemblée nationale et du sénat. Sa nomination est imminente, Il est déjà invité à toutes les réunions. Tout est prêt pour son arrivée, il n'y a pas eu de vacance de gouvernance.

**Budget 2024** : c'est la 1ere année où le financement va être composé par la cession des produits sanguins et le financement 100 millions d'euros. Toutes les régions se sont livrées à l'exercice de la conférence budgétaire. L'EFS peut par conséquent proposer un budget aux tutelles pour 2024. La conclusion devrait intervenir pour le 26 décembre. Il est difficile de boucler le budget car l'EFS avait souhaité plus d'argent. Le budget sera révisé en cours d'année. 100M d'euros octroyés par le PLFSS hors plan plasma. Que va-t-il y avoir dans cette somme ? tout le travail est là et le montant ne sera pas assez important pour boucler 2024 sans savoir ce qu'il y aura dans les autres enveloppes.

**Ouverture aujourd'hui du congrès SFTS.**

**Fournisseur Fresenius :** La société a eu des problèmes de production, ce qui induit une difficulté d'approvisionnement et un défaut de qualité sur des lots de kits, ce qui est compliqué pour l'EFS au vu du Challenge PLASMA. Malgré tout, dans certaines régions, il y a eu des filtrations supplémentaires avec dérogation (sur 1 lot).

Les refus de lots sont dus à des problèmes de filtration avec défaut de déleucocytation, passage de rouges, ruptures de tubulures, plicatures, fuites... Au-delà de certains seuils, les lots sont mis en quarantaine. Depuis le début de l'été, il y a eu beaucoup de problèmes, mais grâce à la mobilisation de tous, il y a un retour à peu près à la normale.

#### **4. Information sur le dispositif envisagé par l'EFS en vue des JO 2024 et ses modalités organisationnelles :**

Durant les JO, l'EFS doit maintenir le stock de sang au national dans une période estivale où les stocks baissent. Pour parvenir à cela, il sera demandé le prélèvement de 5000 poches supplémentaires par les régions. Pour ce faire, un renforcement des astreintes sera effectué et des recrutements en intérim viendront aider le prélèvement.

En IDF, une adaptation des activités sera nécessaire. Des recrutements seront réalisés en IH/DEL, les collectes mobiles seront délocalisées en dehors du secteur des JO. Le télétravail sera favorisé pour le personnel. Pour ceux qui seront obligés de se rendre sur place, il faudra prendre les transports en commun. L'EFS est en attente des préfetures pour savoir si le personnel sera prioritaire avec la carte professionnelle.

Concernant les congés payés sur la période, la direction va demander aux salariés de prendre seulement 15 jours de congés, et de faire les demandes de manière anticipée pour l'organisation. La période de CP sera étendue de mai à octobre 2024.

L'EFS craint également des cyber-attaques et des attentats. Les plans de continuité d'activité (PCA) sont en cours de réflexion.

Il est fait remarquer à la direction qu'une nouvelle fois, il y aura beaucoup de contraintes pour les salariés sans pour autant de compensation.

#### **5. Règlement intérieur du CSEC**

La CFDT souhaitait qu'il soit précisé un vote à la proportionnelle des représentants du personnel au conseil d'administration (CA) dans le règlement intérieur. Les autres organisations syndicales ne souhaitent pas modifier le mode de scrutin mis en place à l'EFS depuis sa création, du simple fait que la CFDT n'est plus majoritaire pour prendre tous les postes.

De ce fait, suite à la lecture de sa déclaration, la CFDT refuse de voter, et fait savoir qu'elle va poursuivre l'EFS en justice puisqu'elle accepte le vote des autres syndicats. Et considèrera tous les votes caducs.

Le règlement intérieur du CSEC est adopté avec 15 voix « pour ».

## 6. Election des représentants du personnel au CA

Ont été élus avec 15 voix « POUR » :

- En titulaires : Stéphanie Thiriot (FO), Frédéric Bénard (SNTS)
- En suppléants : Damien Cléménçon (FO), Leila Hayse (UNSA).

La CFDT conteste le vote des élus au CA (alors que celui-ci est identique aux mandats précédents) et demande à la direction de faire valoir les règles du code de la santé publique. La CFDT ira en justice et considèrera tous les votes caducs au CA.

## 7. Consultation sur le projet de TMC en dons d'aphérèse

Dans le double contexte de pénurie de médecins, de maturité de la Téléassistance Médicale en Collecte (TMC) et des équipes l'utilisant, l'EFS souhaite étendre le principe organisationnel de la TMC aux dons d'aphérèse. La pénurie de médecins qui avait motivé la mise en place de la TMC sur les dons de sang total s'accroît en permanence amenant les services de prélèvement à fermer des sites fixes sur certaines journées de la semaine.

L'ensemble du projet TMC sur don de sang total est repris en intégrant les particularités de l'aphérèse (malaises spécifiques, organisation d'une collecte en maison du don). La mise en place des collectes en TMC sur don d'aphérèse s'appuierait sur les outils déjà mis en place pour la TMC sur les collectes de sang total. Le fonctionnement reste inchangé.

Les missions de chacun de ces postes restent identiques et sont définies dans les fiches de poste déjà existantes (Cf Annexe 1 et 2 fiches de poste GPEC IDE de supervision et fiche de poste Médecin TMC).

La permanence téléphonique des médecins TMC sera organisée du lundi au samedi afin de permettre l'ouverture des maisons du don le samedi.

Les IDE de prélèvement assumeront à leur poste la surveillance des donneurs et prendront en charge les éventuels EID et EIGD selon les procédures en vigueur. Ces procédures définissent les situations qui nécessitent l'appel au médecin TMC ou au médecin du SAMU.

Dans ce cadre-là, un projet de conduite à tenir devant une hypocalcémie liée au citrate va être modifiée pour pouvoir administrer du calcium en cas d'absence de médecin sur le site.

Le projet de TMC sur dons d'aphérèse s'appuierait sur un plan de formation spécifique de 7 jours composé de deux parties : un socle générique non spécifique de la TMC focalisé autour de la prise en charge des événements indésirables et une partie spécifique aux nouveaux postes créés en TMC (IDE de supervision et médecin TMC).

**Intervention du syndicat FO** : s'il y a une modification du décret qui encadre la collecte d'aphérèse en incluant les IDE de supervision cela impliquant une tâche ou responsabilité supplémentaire d'où la demande d'un avenant pour le personnel déjà en place et l'ouverture de négociation salariale.

Les 24 élus présents ont voté « contre ».

## **8. Compte rendu de gestion et présentation des comptes de l'ancien CSEC**

Le quitus a été donné par le nouveau trésorier. La tenue des comptes est bonne.

Pas de créance en cours au 30/09/2023 hormis les frais de tenue de compte.

Le bureau est en cours de changement au niveau de la banque du CSE Central (Crédit Coopératif)

## **9. Politique de recherche et développement technologique à l'EFS**

L'activité de recherche est située dans toutes les régions sauf en HFNO et est imbriquée avec tous les services de l'EFS.

L'EFS travaille sur deux axes :

- Transfusions et produits sanguins : recherche GR et Plaquettes, immunologie, risques infectieux, sociologie du don, santé des donneurs ...
- Ingénierie cellulaire et tissulaire : seul l'EFS sait le faire : cellule souche hématopoïétique, immunothérapie, médecine régénérative, produits sanguins de demain (GR et Plaquettes de culture)

**Budget** : fixé en début d'année non modifiable de 16 millions d'euros dont 12 financés avec les fonds propres de l'EFS

**Effectifs** : 120 personnes dans les 18 équipes de recherches

**Bilan fin 2022** : 271 publications scientifiques, 70 familles brevets déposés, 5 nouvelles demandes de brevet, 113 contrats en cours de négociation

Au cours du prochain COP (Contrat d'Objectif et de Performances), l'EFS souhaite arbitrer les axes de recherches prioritaires pour l'EFS, structurer la recherche clinique et développer la recherche en sciences humaines et sociales, diversifier les sources de financement de la recherche EFS, rénover le cadre de la collaboration avec les industriels, augmenter la visibilité de la recherche EFS, renforcer les liens entre l'EFS et les universités.

## **10. Politique sociale et conditions de travail**

### **a. Egalité professionnelle 2022 :**

Concernant les effectifs, l'EFS a une proportion de 72% de femmes en 2022 (ce qui est équivalent aux années précédentes). Les catégories socio-professionnelles féminines sont réparties pour : 75% des emplois ETAM (employés, techniciens et agents de maîtrise), 25% des cadres médicaux. On retrouve plus ou moins les mêmes répartitions d'année en année.

Concernant les cadres non médicaux, un focus avait été réalisé montrant qu'il y avait plus d'inégalités Hommes/femmes pour cette catégorie. Même s'il y a une légère amélioration, les écarts persistent. Même constat pour les temps partiels.

La comparaison des salaires (calcul : salaire de base + prime expérience) démontre une amélioration de l'écart pour les femmes en comparaison à 2021.

Evolution par ancienneté et niveau : évolution pour les femmes sur toutes les tranches, sauf certaines qui sortent prochainement des effectifs (départs à la retraite). Concernant les hommes, les salaires sont équivalents dans chaque catégorie socio-professionnelle.

En 2022, 71 % des femmes ont bénéficié d'une augmentation.

Les temps partiels chez les femmes sont de moins en moins subis (amélioration importante) ; C'est un choix de leur part (sociétal, personnel) ...

Dans le tableau sur les rémunérations moyennes par sexe et par emploi repère, on constate des écarts supérieurs à 4% en faveur des femmes parmi les assistants +6.5% ; les assistants informatiques +6.6% ; les techniciens logistiques +12.1% ; puis en faveur des hommes parmi les techniciens de production +4.6% et les techniciens entretien/maintenance 5.4%.

## b. DOETH 2022 (déclaration obligatoire des emplois des travailleurs handicapés) :

Le taux d'emploi des personnes en situation de handicap à l'EFS est de 6,78 % en 2022, ce qui permet d'avoir des subventions de l'AGEFIP (dossier fait au niveau de chaque département, individuellement, en fonction de la situation de la personne pour pouvoir avoir des équipements nécessaires et adaptés à leurs postes de travail, et /ou à maintenir la personne dans l'emploi).

Pour 2023, il y a des départements qui ont demandé des aides, qu'ils ont obtenues, ce qui vient en plus de ce que l'EFS donne.

## 11. Information sur les jours fériés travaillés en QBD en 2024

Pour le choix de ces jours fériés travaillés, l'EFS a appliqué les mêmes règles que les dernières années : travail sur les jours fériés de semaine, quand 2 jours fériés se suivent, c'est le 1<sup>er</sup> qui est travaillé et l'autre non.

La QBD ouest n'est pas concernée car elle ne fabrique pas de MCGST. Pour les DOM, l'organisation régionale est à voir. La direction se rapprochera des directeurs de sites.

Jours Fériés 2024 – Activité des laboratoires de QBD Date	Laboratoire de QBD		Niveau d'activité
Lundi 01/01/2024	Nouvel an	FERME	
Dimanche 31/03/2024	Pâques	OUVERT	Qualification des dons urgents du samedi 30/03
Lundi 01/04/2024		FERME	
Mercredi 01/05/2024	1er mai	OUVERT	Qualification des dons urgents mardi 30/04
Mercredi 08/05/2024	Ascension	OUVERT	Qualification de <b>tous les dons</b> du mardi 07/05/2024
Jeudi 09/05/2024		FERME	
Dimanche 19/05/2024	Pentecôte	OUVERT	Qualification des dons urgents du samedi 18/05
Lundi 20/05/2024		FERME	
Dimanche 14/07/2024	14-juil	FERME	
Jeudi 15/08/2024	15-aout	OUVERT	Qualification des dons urgents du mercredi 16/08

Vendredi 01/11/2024	Toussaint	OUVERT	Qualification de tous les dons du jeudi 31/10
Samedi 02/11/2024		FERME	
Dimanche 03/11/2024	Selon activité régionale		QBD NORD, EST, SUD : astreinte exceptionnelle MCGST / Plaquettes QBD OUEST : fermée
Dimanche 10/11/2024	11-nov	OUVERT	Qualification des dons urgents du 09/11
Lundi 11/11/2024		FERME	
Mercredi 25/12/2024	Noël	OUVERT	Qualification des dons urgents du 24/12
Mercredi 01/01/2025	Nouvel an	OUVERT	Qualification des dons urgents du 31/12

## 12. Information sur le projet de recourir à Bluefiles

L'objectif du projet est de répondre aux règles de sécurité des systèmes d'information concernant la transmission de données sensibles et confidentielles de l'Etablissement, essentiellement par le biais de la messagerie électronique

Il existe déjà des outils : 7zip peu commode à utiliser et MSSanté utilisé par le personnel de santé.

Afin que tout le personnel respecte la charte informatique, l'outil BLUEFILES a été retenu car simple d'utilisation, il suffira de cliquer sur l'icône « Envoi sécurisé BlueFiles » qui sera ajouté dans Outlook après avoir rédigé le mail contenant les données confidentielles.

Mise en place de 4 niveaux de classification des informations et des documents:

- Confidentiel : documents contenant des informations stratégiques et critiques liées au fonctionnement de l'établissement ; documents contenant des données personnelles sensibles
- Confidence santé : les données relatives à la santé des donneurs et patients receveurs,
- Interne
- Public

Seuls les éléments classés « confidentiel » ou « confidentiel santé » seront à expédier via Bluefiles.

Les destinataires externes n'ont pas l'obligation d'avoir BlueFiles, ils devront juste créer un compte sur BlueFiles.

Déploiement du projet en 2024 :

- Préparation des kits d'explication
- Formation du personnel de l'AMI pour l'aide en région
- Retour d'expérience
- Utilisation par tous les salariés, prévue en mai 2024

Début mai, il y aura un mail à tous les utilisateurs pour expliquer la procédure, et un nota bene dans la revue « ensemble ».

Par contre, cet outil ne sera pas sur le téléphone professionnel.